



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 9 janvier 2018

Bon retour au travail !!!

L'année 2018 débute avec plusieurs bris d'équipement, des dégâts d'eau... Les réparations vont bon train, restons positif.

Nous avons organisé un conseil syndical élargi le 12 janvier 2018 pour la préparation du cahier de demande et une assemblée générale spéciale le 14 janvier 2018 pour l'acceptation du cahier. Des libérations ont été envoyées à l'entreprise, plusieurs ont été acceptées et neuf ont été refusées car les exigences du secteur ne le permettent pas, selon eux.

Nous déplorons le fait qu'à l'approche du renouvellement de la convention en mars 2018, des libérations soient refusées. Le conseil syndical élargi est un lieu où tous ensemble, nous traçons et nous débattons des enjeux de la négociation. Espérons que ce ne sera pas pour l'entreprise, une nouvelle coutume !!!!

Nous vous incitons à venir participer à votre assemblée générale spéciale pour la présentation du cahier de négociation. Les décisions sont prises à l'assemblée, seuls les absents ont torts.

Syndicalement,
L'exécutif du syndicat